



Communiqué de presse
21 novembre 2014



Une nécropole du premier âge du Fer à Cournonterral (Hérault) : la découverte de tombes-bûchers au profil inédit en Languedoc-Roussillon

Depuis le mois de mai et jusqu'à la fin de l'année, une équipe d'archéologues de l'Inrap mène une fouille préventive, au lieu dit « Les Joncasses ». Celle-ci se déroule en amont d'un projet de lotissement d'habitations conduit par le Groupe immobilier Angelotti sur la commune de Cournonterral, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Montpellier, sur prescription de l'État (Service régional de l'archéologie, Drac Languedoc-Roussillon). Si le diagnostic archéologique, effectué par sondages, avait permis l'identification d'une occupation humaine, la fouille en cours sur une superficie de 7500 m², a mis au jour un ensemble funéraire et cultuel du premier âge du Fer inattendu (VII^e siècle avant notre ère). Ces vestiges présentent la particularité d'être très bien conservés, apportant ainsi des renseignements de premier ordre sur les pratiques funéraires et la société celtique du Midi de la Gaule à la veille de la fondation de Marseille. Face à l'importance de la découverte, les services de l'État ont engagé une procédure de découverte exceptionnelle. Ce site, d'un genre à la fois original et rare, offre en effet un potentiel patrimonial et scientifique majeur pour la région.

Un site fréquenté dès la fin de la Préhistoire

Les archéologues ont identifié des traces fugaces d'occupation dès le Néolithique. Entre le V^e et le II^e siècle avant notre ère, ce sont des silos, de grandes fosses, des fossés et des trous de poteaux qui illustrent la présence humaine. Plus tard, un chemin, associé à des sépultures du III^e siècle de notre ère révèle une occupation de l'Antiquité. Ces terres ont ainsi été mises en valeur du début du second âge du Fer à l'époque romaine, soit une durée de 800 ans.

La découverte d'une nécropole du premier âge du Fer

L'intérêt principal de cette fouille réside dans l'étude d'une nécropole du premier âge du Fer datée du VII^e siècle avant notre ère. L'ensemble présente un état de conservation remarquable : même le sol de circulation de l'époque a été préservé de l'action destructrice des labours et de l'érosion naturelle. Le mobilier (céramique, métallique...) mis au jour montre que l'espace funéraire est utilisée à la fin du VII^e siècle avant notre ère. On y distingue deux sortes de tombes ainsi que des vestiges remarquables, qui renvoient directement aux pratiques cultuelles réalisées en marge des funérailles (commémorations...).

Des « tombes-bûchers » pour des défunts au statut social particulier

Les archéologues ont dénombré une vingtaine de « tombes-bûchers », d'un type inédit en Languedoc-Roussillon. Ces sépultures sont marquées par des empièvements rectangulaires qui forment l'assise du bûcher, longs de 2 m, larges de 0,80 m et hauts de 0,25 m. Entre les pierres, se trouvent les restes de la crémation dont des centaines d'os humains brûlés. Deux catégories de mobilier accompagnent ces ossements. Tout d'abord des éléments de parure vestimentaire et corporelle (bracelets, anneaux, perles, en alliage cuivreux et en ambre), des armes (épées, pointes de lances en fer) et des objets de la vie quotidienne (fusaiöles). Ces objets renseignent les archéologues sur le sexe et le statut social des défunts. Ces derniers forment un groupe particulier, sans doute l'élite de cette communauté. Des os d'animaux et des vases sont également placés dans le bûcher ou aux abords de

celui-ci. Les formes de ces récipients évoquent surtout des services de boisson (coupelles, gobelets, cratères...). Ces objets reflètent la complexité des gestes funéraires (libation, banquet...) pendant les funérailles et tout particulièrement durant l'étape de la crémation. Chaque tombe-bûcher est dotée d'un vase ossuaire enfoui dans la tombe. Ces bûchers, individuels ne servent qu'une seule fois. À la fin de la cérémonie funèbre, ils sont recouverts d'un micro tumulus (tas de terre) qui marque la présence de la tombe et la protège d'éventuels pillages. Un autre type de tombe a été identifié dans la nécropole : des sépultures composées d'un vase ossuaire mis en terre sans autre offrande.

Des indices des pratiques culturelles

Enfin, la nécropole des Joncasses se distingue des autres ensembles funéraires de la région par la présence de structures à vocation culturelle, au premier rang desquelles un enclos fossoyé. Muni d'une palissade, d'une superficie de 100 m² environ, il est doté d'une très petite entrée soulignée par d'imposants poteaux, lui conférant un caractère monumental. De plus, les archéologues ont dégagé une stèle anépigraphie (sans représentation) en pierre. Celle-ci, brisée, est un geste qui marque une volonté de désacralisation d'un espace dévolu aux morts. La forme de l'enclos (ovale allongé) renvoie à des modèles septentrionaux (*Landgraben*), très rarement attestés au sud de la Loire.

Aménagement **Société Angelotti**

Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie** (Drac Languedoc-Roussillon)

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique de l'opération : **Florent Mazière, Inrap**

L'Inrap

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

A propos du Groupe immobilier Angelotti

Fondé en 1980, le groupe ANGELOTTI intervient sur l'ensemble du Sud de la France à partir de ses diverses agences et dans le cas présent, l'Agence de Castelnau le Lez pilote cette opération. ANGELOTTI AMENAGEMENT est régulièrement associé à des opérations d'archéologie préventive en qualité d'aménageur. En l'espèce, les fouilles sont réalisées sur l'emprise future du lotissement « LES JARDINS D'HELIOS » qui comportera environ 538 logements pour l'ensemble des tranches. La commercialisation est déjà avancée pour une livraison prévue de la tranche 1 fin 2015.

La DRAC, Service régional de l'archéologie

Les missions archéologiques de l'État sont remplies au niveau régional par le Service régional de l'Archéologie (SRA), placé sous l'autorité du préfet de région. Ce service met en œuvre les mesures nécessaires à l'inventaire, la protection, l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine archéologique. Il veille à l'application de la législation relative à l'archéologie, prescrit les opérations d'archéologie préventives, et en assure le contrôle scientifique.

Contacts

Inrap, direction interrégionale Méditerranée

Cécile Martinez- Chargée du développement culturel et de la communication

06 87 01 62 86 – cecile.martinez@inrap.fr

Groupe immobilier Angelotti
Madame Laurence SALLES – Responsable Développement
Monsieur Hervé VANALDEWERELD – Directeur Général